

Sujet: [INTERNET] Carrière de Vallabrix

De : Francis Amar <francisamar@lourassado.net>

Date : Sun, 15 Apr 2018 18:15:27 +0200

Pour : pref-environnement@gard.gouv.fr

Bonjour,

Dans l'impossibilité de rencontrer le Commissaire-Enquêteur pendant son passage à la Mairie, nous lui adressons ici quelques remarques pour compléter son dossier. Elles ne lui apprendront probablement rien de très nouveau sur le fond car il dispose déjà de beaucoup d'éléments parfaitement documentés qui lui ont été communiqués tant par la mairie que par plusieurs associations (dont VITAE) quant à la colère croissante d'une population dont tant le carrier que les plus hautes autorités du département se moquent effrontément depuis plusieurs années. Mais il aura ici un témoignage supplémentaire qui nous l'espérons l'aidera à compléter son dossier et à formuler son avis afin de corriger une situation parfaitement inacceptable qui dure depuis trop longtemps.

Nous avons une résidence au 92 Chemin de Masmolène à Vallabrix, exactement en face de la carrière. Comme la plupart des habitants du village nous subissons les trop nombreuses nuisances de cette exploitation. Elle nous affecte personnellement plus particulièrement sur trois plans:

- 1) en terme de bruit (notamment la nuit, car l'extraction et/ou le concassage continue et produit un bruit de fond qui augmente en fonction de la direction du vent.
- 2) en ce qui concerne le trafic des nombreux très gros camions qui roulent souvent à vitesse élevée et sans aucun respect pour les usagers de la route en les obligeant à s'écarter de leur chemin sans ménagement (si le dégagement latéral le permet !) ou simplement à s'arrêter sur les bas côtés pour les laisser passer ! Sans compter que leur poids très élevé abîme le revêtement des routes de façon répétée.
- 3) enfin concernant la détérioration générale de l'environnement et notamment la vision d'une colline progressivement rasée sans que quoi que ce soit ne soit fait pour réhabiliter les parties exploitées (aucune tentative sérieuse de reforestation ou de plantations durables)

Le carrier, qui comme vous le savez a été à plusieurs reprises mis en demeure sur plusieurs points, ne s'exécute pas et semble se moquer complètement des plaintes répétées que nous avons formulées. Le préfet et d'une façon générale les autorités compétentes ne donnent aucune suite non plus à nos requêtes, et le droit est tout simplement bafoué sans que rien ne s'y oppose... L'exploitation pendant ce temps là se développe encore !

Incompétence ? Copinage coupable ? Laisser-aller général... ?

Merci de votre attention, dans l'espoir que votre intervention puisse enfin aider à redresser cette situation extrêmement préoccupante sur le plan environnemental et inacceptable pour les habitants de Vallabrix.

Meilleures salutations,
Francis et Loïs-Jeanne Amar